

SENIORS

Seniors, cette rubrique est faite pour vous !

Retrouvez de nombreuses informations et activités pour sortir, rencontrer, et vous épanouir à Mantes-la-Jolie.

Le pôle Seniors du CCAS assure un accueil, une écoute, un accompagnement et une aide aux seniors mantais âgés de 60 ans et plus.

- Il assure la mise en place et la coordination de prestations, événements et animations afin de rompre l'isolement, de permettre le maintien à domicile et l'autonomie des seniors.
- La Résidence Autonomie Henri-Clerisse située au 2 et 4 rue Henri-Clerisse (établissement Social et Médico-social) est gérée par le service Seniors depuis Octobre 2008.

ALORS, RENCONTREZ-VOUS, PARTAGEZ, ÉCHANGEZ ET BÉNÉFICIEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS !

Activités et **ateliers** sont proposés tout au long de l'année. Sorties, séances « bien-être », pratique d'un sport ou bien cours de cuisine, chacun pourra trouver de quoi se divertir !

Inscrivez-vous auprès du service seniors pour ne manquer aucune information et n'oubliez pas d'indiquer tout changement de coordonnées.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 23€.

Depuis le 2 janvier 2023, la Ville a transféré le **Service Seniors à l'Agora**.

Toutes les démarches que vous effectuez jusqu'alors à l'Hôtel de Ville et en Mairie de Quartier du Val Fourré doivent désormais être réalisées au sein d'un **unique service dédié**.

Vous pouvez vous rendre **sans RDV** à l'**Agora** :

- Du lundi au mercredi : 9h > 12h et 13h30 > 17h
- Le vendredi : 9h > 12h et 13h30 > 16h30
- Fermeture le **JEUDI**

Renseignements aux heures d'ouverture des permanences ou au 01 34 78 97 99 et
service.seniors@manteslajolie.fr

(Inscriptions aux activités et sorties aux jours et horaires d'ouverture)



VOS INTERLOCUTEURS

Service Seniors : service.seniors@manteslajolie.fr

Nadine WADOUX, Adjointe au Maire en charge des Seniors : nwadoux@manteslajolie.fr